

104

Juin
Juillet

2023



Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info



p. 4 à 5

Actus communales

p. 9

Grez Actions Climat

p. 14

Académie et écoles gréziennes

www.grez-doiceau.be

| Horaire

Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés le jeudi).
- Le mercredi après-midi de 14 h à 17 h, pour le service État civil/Population. Attention, cette permanence ne se tient pas durant les périodes de congés scolaires.
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9 h à 12 h.

Les bureaux seront fermés le vendredi 11 et samedi 22 juillet 2023.

| Contact

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont au Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : **010/84.83.00**
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service Communication par courriel à communication@grez-doiceau.be **au plus tard pour le 26 juin 2023.**

Distribution prévue : **22 août 2023.**

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable

Paul Vandeleene, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1, 1390 Grez-Doiceau

Copyright

Pixabay, Administration Communale

Création et mise en page

baam communication agency
0488/26.05.41
baamagency.be

Sommaire

- p **03** Édito
- p **04** Actus communales
- p **06** Travaux
- p **07** Environnement
- p **08** PCDR
- p **09** Grez Actions Climat
- p **10** Prévention
- p **11** Petite enfance
- p **12** Jeunesse
- p **13** Sport
- p **14** Académie et écoles gréziennes
- p **15** Aînés
- p **16** Rencontre
- p **17** Évènements
- p **19** Agenda
- p **20** Fête de la Musique

Comment joindre votre agent de quartier ?
Les numéros de GSM ne sont plus opérationnels !

| |
|---|
| BEAUVECHAIN 010/23.27.71 |
| CHAUMONT-GISTOUX 010/23.27.79 |
| GREZ-DOICEAU 010/23.27.81 |
| INCOURT 010/23.27.88 |

Logo de la Police de Grez-Doiceau : 17 BRASLANCOISE, 5272, Toujours à vos côtés. Une urgence ? Faites le 101.

Chères Gréziennes, chers Gréziens,

Avec le retour de l'été, nous avons retrouvé un rythme endiablé de festivités en tout genre et en tout style ! Notre commune peut compter sur le dynamisme de nombreuses associations, écoles, paroisses, clubs, groupes et communautés qui font battre le cœur des villages toute l'année et particulièrement durant la belle saison ! Merci aux centaines de bénévoles qui sont des « faiseurs de bonheur » pour nos enfants, nos aînés et tous les citoyens !

Au niveau communal, le rythme des travaux et événements reste très soutenu. Vous retrouverez donc dans ce bulletin une multitude d'informations relatives à la réfection de rues et de trottoirs, à l'entretien des voiries, des bâtiments, des cimetières. Le travail ne manque pas et les différents retours nous permettent également d'adapter les priorités en fonction des nécessités. J'en profite pour remercier l'ensemble des équipes, ouvriers et équipes de nettoyage, pour l'implication dans les tâches qui leur sont confiées malgré la météo, les imprévus, les difficultés rencontrées.

Le mois de juin voit les élèves et les étudiants arriver dans la dernière ligne droite de l'année

scolaire. Certes, dans les écoles, il y a davantage d'évaluation continue et c'est bien ainsi. Mais, nombre d'enfants et d'étudiants auront des contrôles et des examens à passer : le CEB pour les 6^e primaires, les examens dans le secondaire et le supérieur. Pour toutes et tous, un moment particulier. Nous leur souhaitons un bon travail et beaucoup de succès.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre magnifique dans des villages aux rues agréables, entourés de prairies, de champs et de bois. Ce bel environnement doit nous faire prendre conscience des opportunités qu'il nous offre et de notre responsabilité dans l'utilisation des ressources et des chemins que nous empruntons.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous souhaite un très bel été ! Profitez des moments de détente et de bonheur qui vous sont offerts durant cette période de congés et de vacances.

Rendez-vous à la Fête de la Musique !

**Pour le Collège,
Paul Vandeleene
Bourgmestre**

Le Relais social du Brabant wallon lance son projet "Capteur logement"

Vous avez des biens à louer et vous souhaitez les proposer à des publics fragilisés ? Le "Capteur logement" vous accompagne tout au long du processus en proposant, notamment, un soutien dans la réalisation

de démarches administratives (bail, état des lieux, primes...), en vous proposant une sélection de candidats locataires et en assurant un suivi régulier le temps de la location. Ce service est entièrement gratuit et à votre disposition.

services, tant publics qu'associatifs, qui accompagnent les personnes fragilisées et qui les suivent après leur remise en logement. Cet accompagnement est une des clés pour que le locataire reste le plus longtemps possible.

La crise du logement touche de plus en plus de personnes et c'est particulièrement le cas en Brabant wallon. C'est pour cette raison que le Relais social, projet financé par la Région wallonne, a décidé de mettre cette problématique au cœur de ses actions, en développant avec et pour ses partenaires, la fonction de "Capteur logement".

Vous souhaitez apporter votre contribution et rejoindre le réseau de propriétaire solidaire ? N'hésitez pas à prendre contact avec le "Capteur logement" qui se fera un plaisir de vous expliquer l'ensemble du projet.

Pour plus d'informations :
www.rsbw.be
capteurlogement@rsbw.be
010/81.00.07



Le "Capteur logement" travaille de manière rapprochée avec un ensemble de

Nouvelle passerelle à Sart-Biez

Lors des inondations de juillet 2021, la passerelle située sur le sentier entre les rues Fond du Moulin et Petit Sart avait été endommagée. Celle-ci a récemment été complètement réfectionnée et permet à nouveau aux promeneurs de traverser la rivière « le Piétrebais » en toute sécurité. Le coût de la réparation a été pris en charge par les assurances.



Entretien du cours d'eau « le Train »

En collaboration avec la Commune, la Région wallonne a récemment installé des pierres dans le lit de la rivière entre le pont situé rue de la Barre et la petite passerelle piétonne. Cet aménagement a pour objectif d'accélérer le débit de la rivière et éviter ainsi les ensablements.

En parallèle, et à hauteur du pont situé rue du Pont-au-Lin, des ensablements importants avaient été constatés et ont été enlevés.

Toujours sur le Train et près de la N25, toutes les branches mortes des arbres, situées le long de la rivière et qui menaçaient de tomber, ont été retirées.

Ces différents éléments sont des mesures de prévention en cas de fortes pluies et permettent d'assurer la sécurité des habitants.



Deliberations.be

Une nouvelle étape vers plus de transparence a été franchie dans le cadre du processus décisionnel au sein de la Commune de Grez-Doiceau. Via une plateforme digitale, mise au point par Imio (Intercommunale de la mutualisation informatique au service des Pouvoirs locaux), les citoyens gréziens peuvent depuis avril dernier consulter l'ordre du jour et les projets de délibération du Conseil communal. Les objectifs visés sont triples : offrir plus de transparence, rendre accessible les décisions soumises aux autorités et favoriser la participation citoyenne.

Via le site www.deliberations.be/grez-doiceau, le citoyen a dorénavant la possibilité de disposer une semaine avant le Conseil communal de l'ordre du jour et des projets de délibération. Cela leur permet de prendre connaissance du contenu des délibérations et ainsi de mieux suivre les points qui les intéressent et, in fine, de mieux participer à la vie locale.



Faire respirer nos cimetières

Fin mars, le cimetière de Grez centre a été fermé pour cause de chantier d'assainissement. Beaucoup de sépultures sont rentrées et redevenues en propriété communale suite au travail administratif mené ces derniers mois avec l'affichage de nos sépultures. En effet, il est du devoir des communes de récupérer de la place pour les habitants actuels et de remettre nos cimetières sur les rails. Cela n'avait plus été fait depuis plus de 30 ans. Une feuille de route pour aménager l'ensemble de nos cimetières pour les prochains mois a été établie avec la Cellule de gestion du patrimoine funéraire de Wallonie et des plans d'aménagement sont en cours

de réalisation. Un cimetière est, au fil des années et des générations, un terrain de rotation : 5 ans, 30 ans, 50 ans, à perpétuité.

Le chantier avait été préparé, toutes les précautions ont été prises, des ossuaires ont été placés et la pelouse de dispersion sera transférée dans les règles en vigueur. Mutualiser les fossoyeurs avec d'autres communes a permis à Grez-Doiceau de bénéficier d'une main-d'œuvre plus importante, de partager les connaissances du métier et d'économiser des coûts d'exhumation non négligeables. Merci à toute l'équipe !

Une nouvelle plaine de jeux voit le jour

D'ici quelques semaines, la place de Hèze accueillera une aire de divertissement avec de nombreux modules de jeux, des tables de pique-nique et de ping-pong, un parcours vélo pour les tout-petits... ainsi que la plantation de haies. Ce projet est réalisé dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et est subsidié à hauteur de 80 %.

Coût total du projet : 137 566,35 € dont 110 053,08 € subsidiés par la Région wallonne.

Le Domaine des Vallées à Gastuche, propriété communale

Depuis le 20 avril 2023, la Commune de Grez-Doiceau est devenue propriétaire des espaces publics : place du Moulin de Loucsart, la plaine de jeux, les différentes voiries et espaces verts sont depuis à charge de la Commune.

Vous avez certainement déjà pu croiser l'ouvrier en charge de votre quartier, réservez-lui un bon accueil !

Chantiers des rues de Hamme-Mille et de la Cortaie à Nethen

Depuis plusieurs mois, le village de Nethen subit de multiples chantiers de voiries et d'égouttage.

Les deux derniers en date sont :

- L'aménagement d'un cheminement piéton d'une longueur de 1 600 m situé rue de Hamme-Mille. Le montant global de la commande s'élève à 794 045,44€.
- La réfection des égouts et de la voirie rue de la Cortaie. Le montant global de la commande s'élève à 1 060 291,51€ répartis comme suit :
 - 376 406,20€ HTVA à charge de la SPGE pour les travaux d'égouttage ;

→ 683 885,31€ TVAC à charge de la Commune pour les travaux de voirie.

Ces deux chantiers font partie du Plan d'investissement Communal (PIC) 2019-2021 et sont subsidiés par la Région wallonne. L'enveloppe du subside s'élève à 678 652,93€.

Ces deux réalisations contribuent à améliorer le cadre de vie dans le village et surtout assurent la bonne gestion des eaux usées et la sécurité des usagers faibles.

Nous tenons à remercier en particulier les habitants de Nethen pour leur patience et leur compréhension durant ces derniers mois.



Rue de la Cortaie



Rue de Hamme-Mille



Le Service Travaux au service de nos citoyens



Dans le dernier numéro du Grez de l'Info, nous vous parlions de l'équipe « logistique ».

C'est au tour de l'équipe « nettoyage » d'être mise en lumière.

L'équipe « nettoyage » est coordonnée par Magalie Delplace, elle-même technicienne de surface à l'école communale Fernand Vanbever de Grez centre. Son rôle est de gérer les plannings des équipes et d'assurer la bonne gestion de leur travail quotidien.

Cette équipe s'occupe du nettoyage quotidien de nos bâtiments et est, par conséquent, garante de la propreté de ceux-ci. Une responsabilité cruciale dans certains secteurs, comme dans le service public et surtout dans nos écoles.

Qui est sur le terrain ?

À l'école communale de Grez centre :
Magalie, Caroline, Françoise, Chantal et Nicolas

À l'école communale de Nethen : Bérangère

À l'école communale de Pécrot : Sylviane

À l'Académie de Musique et à l'Espace social : Anna

À l'Administration communale et à l'Espace jeunes :
Dominique, Yokarina et Christine

Nous tenons une nouvelle fois à remercier toutes les équipes techniques de notre commune pour leur travail quotidien. Les équipes voiries, bâtiments, logistiques, espaces verts et nettoyage. Certains dans l'ombre, d'autres sur le terrain, ils travaillent tous quotidiennement au service de nos citoyens gréziens. Merci à tous !



Vous souhaitez nous communiquer une demande ou une information ?

Merci de vous adresser directement au secrétariat du service travaux au **010/84.83.54** ou par mail à **travaux@grez-doiceau.be**

Vers un maillage écologique dans le Brabant wallon

Le maillage écologique, trame verte ou encore réseau écologique, c'est quoi ?

Le réseau écologique est "l'ensemble des habitats susceptibles de fournir un milieu de vie temporaire ou permanent aux espèces végétales et animales, dans le respect de leurs exigences vitales, et permettant d'assurer leur survie à long terme".

Le maillage écologique forestier, réalisé par le Brabant wallon, est composé de deux types de zones principales :

- Les zones cœurs qui regroupent les milieux de grand intérêt biologique où l'objectif principal est la conservation de la nature ;
- Les zones de liaison qui sont des milieux de faibles surfaces ou présentant un caractère linéaire dans le paysage. Bien réparties dans le territoire, elles permettent de relier les zones cœurs entre elles.

Pas moins de **4 liaisons écologiques**, déclinées en **6 routes**, passent par le territoire de notre commune !

La Commune de Grez-Doiceau a décidé de s'impliquer dans le projet de la Province via diverses actions :

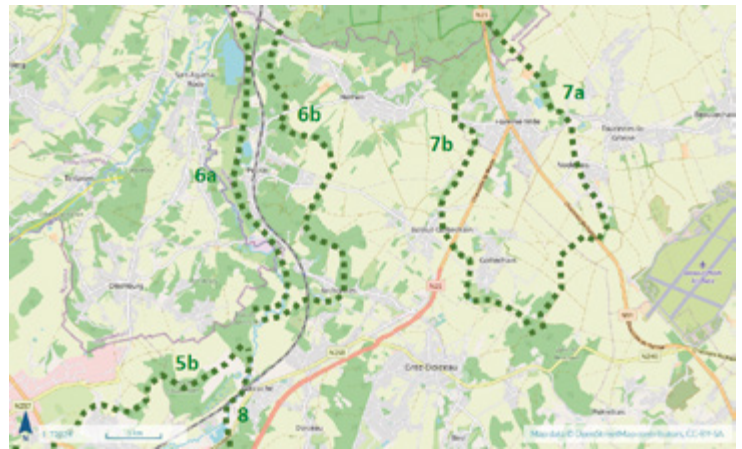
- Plantation de haies le long des routes, chemins et sentiers. Bien végétalisés, ils constituent d'excellents corridors biologiques, par où transitent de nombreuses espèces sauvages ;
- Suivi des abattages d'arbres et imposition de replanter lorsque l'abattage peut se révéler impactant pour le réseau et la biodiversité locale ;

- Distribution d'arbres et arbustes de haies à l'occasion de la semaine de l'arbre ;
- Prise en compte de la trame verte dans les permis d'urbanisme.

Et à votre échelle, que pouvez-vous faire ?

Que votre terrain se situe à proximité d'une liaison écologique ou non, diverses actions peuvent être mises en place afin d'y favoriser la biodiversité : plantation de haies taillées ou vives, création de mares, création de zones à fauchage tardif, semis de plantes mellifères de nos régions ou encore laisser des espaces de passages sauvages pour petite faune entre les jardins.

Contact : environnement@grez-doiceau.be
010/84.83.55



Stop aux déchets verts dans la rivière !

Dans les zones habitées, il est fréquent de voir les riverains déverser sur les berges leurs déchets verts. Pourquoi ces déchets, pourtant biodégradables, sont-ils gênants ? Un petit mot d'explication...

Pourquoi posent-ils problème ?

- Ils provoquent une **asphyxie des plantes** et le **pourrissement de leurs racines** ce qui menace la **stabilité des berges**.
- Les résidus de tontes de pelouse se décomposent dans le cours d'eau et **contribuent à sa pollution organique et à son eutrophisation** (trop de matières nutritives assimilables par les algues qui prolifèrent).
- Les **dépôts répétés** favorisent la présence d'**orties et liserons** au détriment de la végétation caractéristique des berges (reine des prés, iris...) et de la **faune** qui lui est liée (libellules, éphémères...).
- Cela favorise aussi des plantes invasives telles les renouées asiatiques, la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase qui ont la faculté de se développer rapidement dans ces milieux fragilisés.

La réglementation

- Il est interdit de planter tout arbre à moins de 2 mètres et tout résineux à moins de 6 mètres d'un cours d'eau.
- Une distance de 20 mètres pour le **stockage de fumier** au champ doit être respectée. Cette distance pourra être réduite à 10 mètres si tout écoulement de jus vers le cours d'eau est rendu impossible.
- L'**épandage de tout fertilisant** est interdit à moins de 6 mètres d'un cours d'eau.
- Il est interdit de **labourer, de herser, de bêcher ou d'ameublir** d'une autre manière la bande de terre d'une largeur de 0,5 mètre, depuis la crête de la berge d'un cours d'eau.
- Il est interdit de **rejeter des déchets, d'introduire tout objet ou matière** pouvant entraver l'écoulement des eaux et de **dégrader les berges**. Ces actes sont passibles d'une **sanction administrative** pouvant aller de 50 à 100 000 euros.

Le compost dans son jardin, oui, en respectant nos rivières !

Grez-Doiceau, Commune d'agriculture et territoire où il fait bon vivre

Grez-Doiceau est une commune rurale : la vie à la campagne, une ambiance villageoise, l'air frais, des paysages champêtres, le calme, la convivialité... Si notre commune présente un paysage rural si agréable c'est, en partie, le fruit du travail d'une trentaine d'agriculteurs qui gèrent 57,7 % du territoire communal.



Les agriculteurs respectent toute une série de directives contraignantes en matière d'épandage, d'effluents, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques, de bien-être animal, de traçabilité, etc. Ils organisent par ailleurs leur travail en fonction du rythme des saisons et d'impératifs liés à la météo. Un chemin sali par le charroi agricole, un épandage de fumier qui sent, des insectes à proximité du bétail, un coq qui chante, une moissonneuse en activité la nuit, une vache qui meugle... sont des événements normaux et acceptables dans un village. Ils nous rappellent la réalité – et le plaisir – de la vie en milieu rural.

Territoire partagé

Nos espaces ruraux sont parsemés de chemins, routes, sentiers partagés par tous et que chacun se doit de respecter. Conducteurs, cyclistes, cavaliers, piétons, chacun a son propre rythme et prend une place différente sur la route. La patience et la prudence sont de mise pour tout un chacun. Patience, par exemple, pour le conducteur qui est ralenti par un véhicule agricole. Respectons les règles en vigueur et soyons indulgents avec les autres pour que la cohabitation se passe bien. Que ce soit dans la forêt ou sur les chemins communaux, les promeneurs, les cavaliers, les cyclistes et les conducteurs doivent rester strictement sur les chemins ouverts au public



et balisés. Le respect des chemins et sentiers et de leurs abords est indispensable à la pérennité des campagnes, des paysages et aussi en respect du travail des agriculteurs.

Le saviez-vous ?

- Laisser courir un chien derrière une vache, un cheval qui se trouve au pré engendrera du stress auprès de l'animal. Ceux-ci risquent de se blesser, voire de blesser votre chien.
- Les chiens sans laisse doivent rester sur le chemin et ne pas marcher ou courir dans les cultures afin de ne pas endommager celles-ci. Les agriculteurs prennent soin de leurs cultures, il est triste de les voir piétinées de la sorte.
- Les agriculteurs ne se déplacent pas uniquement en tracteur ! Vous croisez lors de vos promenades voitures ou picks up. Ils vont voir l'état de leurs terres, vérifier leur troupeau, apporter à boire au bétail. Ils ont une bonne raison d'emprunter ces chemins, soyez courtois, mettez-vous sur le côté.
- Les bandes enherbées sur base volontaire, ou obligatoire lorsqu'elles sont le long des cours d'eau, sont là pour favoriser la biodiversité. C'est pour cette raison que toute activité y est interdite, le non-respect de cette interdiction induit une annulation des subsides pour ces zones de biodiversité, et la non reconduction de celles-ci.

En conclusion, c'est ensemble que nous œuvrons pour le maintien de notre milieu rural et convivial. Assurons-nous que nos habitudes de vie et nos actions soient en accord avec le respect d'autrui et de notre environnement. Le plaisir de vivre à Grez-Doiceau dépend de chacun de nous !

Plus d'infos et charte de la ruralité via le QR code suivant :



Agir sur nos consommations d'énergie : c'est possible !



La bonne gestion énergétique commence par le bon achat

Faire les bons choix, c'est la clé des économies d'énergie sur le long terme. Que ce soit pour les postes importants comme l'isolation de votre habitation ou le chauffage, mais aussi pour des achats plus courants. Dans le cas d'un réfrigérateur ou un surgélateur par exemple, savoir qu'un appareil labellisé « A++ » consomme en moyenne 35% d'énergie en moins qu'un « A », et que par ailleurs la consommation d'électricité est proportionnelle au volume de l'appareil, cela peut guider utilement nos choix.

Des conseils à vous donner pour économiser l'énergie et préserver le climat, il y en a bien sûr beaucoup d'autres. [Rejoignez notre page Facebook « Grez Actions Climat » pour les découvrir !](#)

Des panneaux photovoltaïques : oui, mais encore ?

Pour ceux d'entre vous qui ont fait le choix de placer des panneaux photovoltaïques, le premier conseil est d'optimiser le fonctionnement de votre chauffage en ne chauffant que quand et où cela s'avère nécessaire. Et aussi de démarrer vos électroménagers au moment opportun, en profitant du meilleur ensoleillement.

En moyenne, on estime que les propriétaires de panneaux solaires photovoltaïques utilisent autour de 30% de l'électricité qu'ils produisent. Or, il est possible d'augmenter ce taux d'autoconsommation jusqu'à 80%.

La majeure partie de nos consommations énergétiques étant dues au chauffage et à la production d'eau chaude, c'est principalement sur ces postes qu'il est profitable d'agir. En ce sens, le recours à la domotique permet d'importants gains énergétiques, grâce à une consommation contrôlée et optimisée. Pour un exemple d'application de la domotique, voici ci-après la présentation de notre Ambassadeur Actions Climat.

Emilien, nouvel Ambassadeur Actions Climat

Emilien habite dans le domaine des Vallées à Gastuche. Suite à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, il a voulu optimiser leur fonctionnement en autoconsommant au maximum.

« Je peux aujourd'hui confirmer qu'avec un peu de domotique et des panneaux solaires, ainsi qu'une bonne compréhension du fonctionnement de sa maison, on peut à la fois diminuer significativement son empreinte carbone, faire des économies et gagner en confort : c'est tout bénéfique. Grâce à la domotique, je gère notamment : le chauffage, la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire, les démarrages du lave-vaisselle et de la machine à laver. Cela me permet d'optimiser et visualiser l'électricité verte que nous consommons ainsi que de chiffrer nos gains, ce qui est stimulant pour toute notre famille ».

À titre d'exemple, Emilien a pu diminuer sa consommation de gaz de 40%, passant de 7200 kWh à 4300 kWh en 2022 grâce à la domotique, ce qui représente une économie annuelle de pas moins de 1,2 tonne d'émissions de CO2.

En montrant que, pour quelques milliers d'euros investis et rentabilisés en 4 à 5 ans, on peut diminuer de manière conséquente sa consommation d'énergie et ainsi participer à l'effort commun pour le climat, il espère inspirer un grand nombre de ses concitoyens à Grez-Doiceau. C'est la raison pour laquelle il a ouvert ses portes lors de la Journée Maisons-énergie du 16 avril dernier, toujours prêt à partager son expérience.

Valorisez vos démarches pour le climat

Si vous avez, vous aussi, des pratiques qui ont une belle valeur d'exemple, n'hésitez pas à les communiquer à la coordinatrice du Plan Climat à l'adresse climat@grez-doiceau.be. L'objectif est d'encourager d'autres Grézien.nes à passer à l'action !

Le prochain ambassadeur – ou ambassadrice – ce sera peut-être vous, votre enfant, un-e ami-e... En tout cas, ce sera l'un de vos voisins ou l'une de vos voisines.



La chaleur en toute sécurité



Nous avons pris l'habitude, depuis quelques années, d'avoir des périodes de canicule durant l'été. Ces agréables jours ensoleillés ne doivent cependant pas nous faire oublier les comportements adéquats qui permettront d'en profiter en toute sécurité. L'exposition prolongée au soleil ou l'activité intense sous de fortes chaleurs sont ainsi fortement déconseillées. De même, l'utilisation d'eau potable doit être faite de manière raisonnée pour éviter toute pénurie.

L'eau, avant tout pour boire

Notre or bleu est précieux et nous devons l'utiliser avec parcimonie. L'utilisation de l'eau plus importante durant la période estivale doit être essentiellement réservée à la consommation. L'arrosage et le nettoyage doivent donc être faits en fonction de ces limitations et, éventuellement, être reportés jusqu'au retour de journées moins chaudes. Nous encourageons l'usage des citernes d'eau de pluie pour tout usage en dehors de la consommation (arrosage, nettoyage...).

Pour notre santé

Les recommandations suivantes sont applicables et, en particulier, aux personnes fragilisées :

- rester dans des endroits frais et se rafraîchir régulièrement ;
- rester au calme et éviter les activités physiques importantes ;
- se protéger du soleil en utilisant une protection solaire et en mettant un chapeau ;

- fermer les volets et les rideaux durant la journée et aérer l'habitat durant la nuit ;
- prendre soin des bébés, des jeunes enfants et des personnes nécessitant des soins, en les hydratant suffisamment ;
- rester à l'intérieur, spécialement pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires ;
- boire plus que d'habitude, de préférence de l'eau ;
- éviter les boissons alcoolisées et les boissons fortement sucrées.

En cas de coup de chaleur ou de fatigue, de problème respiratoire, contactez votre médecin.

Soyons solidaires

Certaines personnes isolées ou fragilisées doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Des voisins ou personnes proches peuvent avoir besoin de vous pour éviter de sortir sous ces grosses chaleurs. Une vigilance accrue pour leur santé sera bien nécessaire.

En cas de besoin

En cas d'incident, pour vous ou pour vos proches ou voisins, n'hésitez pas à prévenir les services de secours en appelant le 112.

Le service social du CPAS peut aussi être contacté pour évaluer les mesures nécessaires en cas de situation critique.

Contact CPAS : **010/84.80.80** (de 9h à 12h et de 13h à 16h) ou cpas@grez-doiceau.be

30 années d'accueil des tout petits



Bon Anniversaire!

Il y a 30 ans, le premier milieu d'accueil de Grez-Doiceau voyait le jour dans l'ancien Hospice « Le Péry », situé à la rue des Béguinages. C'était, en soi, tout un symbole, avec cette transition entre l'hébergement de nos aînés vers la mise en place d'un premier milieu d'accueil de la petite enfance. Ce bâtiment, laissé quelques années à l'abandon après le transfert de ses résidents vers le Home Jean Renard, fut donc rénové et mis aux normes pour accueillir des enfants.

Le lundi 3 mai 1993, la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE) « **Baby-Club** » ouvre ses portes. Ce milieu a une capacité de 18 enfants équivalents temps plein. Il est géré par une équipe de 5 puéricultrices, une cuisinière et une responsable. L'équipe est jeune, dynamique, motivée et prête à s'investir dans des projets conventionnels et non conventionnels tels que la mise en route de l'activité piscine pour les enfants de 2 ans, les premiers essais des activités intergénérationnelles, etc.

Très vite, le milieu d'accueil est dépassé par son succès. Afin de répondre à la demande des jeunes parents gréziens, il est décidé de désacraliser la chapelle du Péry qui faisait encore partie intégrante du bâtiment. Ce grand espace est ainsi aménagé en espace de jeu et de repos. Ceci permet d'ouvrir dès novembre 1994 la seconde MCAE appelée « **Baby-Boom** ». La capacité d'accueil globale est portée de 18 lits à 36 lits équivalents temps plein. L'équipe est doublée, les nouvelles recrues emboîtent le pas et c'est avec enthousiasme et détermination que les projets progressent.

En 2003, vu la demande toujours en croissance, l'ancienne classe de gymnastique de l'école de Pécrot est transformée en Maison d'enfants pour 10 enfants équivalents temps plein. Trois puéricultrices gèrent cette infrastructure un peu décentrée qui a son identité propre. Elle se nommera tout naturellement « **Baby-Cool** ». Elle répond bien entendu aux normes de l'ONE mais ne bénéficie par contre pas des subventions.

En 2019, une nouvelle MCAE est ouverte dans le Domaine des Vallées à Gastuche. « **Baby-Boom** » a une capacité de 40 enfants. Dans le même temps et à la suite des réformes de l'ONE, nos deux MCAE « **Baby-Club** » et « **Baby-Boom** » sont transformées en crèches. Cela a des implications sur les normes d'encadrement et sur le fonctionnement de ces deux entités en échange d'une adaptation du subventionnement.

Au travers de toutes ces années, c'est madame Marie-Dominique Lepoutre qui aura guidé les pas de ce développement si dynamique de nos milieux d'accueil. Elle a passé le flambeau de ce poste de direction à madame Christel Ghysbrecht en 2021. C'est le CPAS de Grez-Doiceau qui supervise et finance l'activité de ces 3 milieux d'accueil.



Infos pratiques :

Crèche Baby-Club

Rue des Béguinages – Grez-Doiceau
accueille 32 enfants
Courriel : babyclub@grez-doiceau.be
Tél. : 010/84.44.45

Crèche Baby-Boom

Clos des Papeteries – Gastuche
accueille 40 enfants
Courriel : babyboom@grez-doiceau.be
Tél. : 010/81.51.16

Maison d'enfants Baby-Cool

Rue Constant Wauters – Pécrot
accueille 10 enfants
Courriel : babycool@grez-doiceau.be
Tél. : 010/84.03.75



Un joli programme pour l'été



Nettoyage des PISQ (petites infrastructures sociales de quartier), des écoles, de la voie publique, aide au home Renard et encore d'autres travaux sont prévus.

Les 25 et 26 juillet, le Conseil Communal Consultatif des Jeunes (CCCJ) s'allie aux groupes des 10, 11 et 12 ans des plaines communales pour participer à deux journées de sensibilisation au ramassage des déchets dans la commune.

Du 1^{er} au 2 août, 2 journées spécialement dédiées aux filles pour prendre soin de sa peau. **Création de**

Du 10 au 21 juillet, nous participons à l'opération « **Été solidaire**, je suis partenaire ». Pendant 10 jours, la commune engage des jeunes âgés de 15 à 21 ans pour y travailler.

cosmétiques bios, repas diététiques et soirée pyjama seront au programme.

Du 7 au 11 août, se déconnecter durant **5 jours dans un gîte avec des activités** plus fun les unes que les autres. Entre kayak, accrobranche et journée olympique, le camp sport-nature va te faire vibrer !

Du 17 au 20 août, le pôle du Stampia se transforme pour **4 jours en un évènement rempli de concerts, activités pour les plus petits et les plus grands et se clôture par l'évènement « Place aux Jeunes »** qui accueillera un concours de skate, un tournoi de street-soccer et encore plein d'autres surprises. Plus d'informations en page 17 de cette édition.

Du 23 au 25 août, nous nous mettons dans la peau de réalisateurs pour **organiser un court métrage** avec les jeunes. Du scénario aux dialogues en passant par les décors, les costumes et le tournage, les jeunes participent à la création du film du début à la fin. Le temps de réaliser le film et une après-midi cinéma sera proposée pour voir le film avec les acteurs.

Pour la 13^e année, le projet *Délibère-Toi* continue de proposer à tous les jeunes de la Province du Brabant wallon, un **évènement participatif du 29 juin au 28 juillet 2023**.

Délibère-Toi donne la possibilité **aux jeunes de 12 à 21 ans** de profiter de moments de reconnexion sociale, de découvertes et d'échanges !

Avec *Délibère-Toi*, les jeunes peuvent, sur leur temps libre, s'investir gratuitement dans **des actions citoyennes** (nettoyage de rivières, accompagnement de personnes handicapées ou d'enfants en activités...), **acquérir de nouvelles compétences lors de formations** (gestion des émotions, communication non violente, faire des choix via débats...), **découvrir des métiers** (fleuriste, journaliste, toiletteur/euse...) ou encore **s'épanouir au moyen d'activités sportives ou culturelles** (breakdance, ateliers d'écriture, participation à une émission de radio...).

La participation aux stages est **gratuite** ! Les inscriptions sont ouvertes à partir du **lundi 22 mai 2023 à 10h** via www.deliberetoi.be en se créant un compte. Bien entendu, il est possible de s'inscrire à plusieurs stages.

Grez-Doiceau participe comme chaque année à cet évènement en proposant :

- une animation pour apprendre à programmer en s'amusant avec CoderDojo* à l'Espace Public Numérique (EPN) ;
- une formation au code de la route pour les vélos et engins de déplacements motorisés.

* un CoderDojo est un atelier mensuel et gratuit à destination des jeunes entre 7 et 18 ans et qui a pour objectif l'apprentissage du codage informatique. Réaliser un jeu vidéo, un site web ou encore fabriquer un robot, c'est maintenant possible grâce aux CoderDojo.



| Infos et contacts :

Animateurs : Nicolas Shillings et Justine Briquemont

Email : espace.jeunes@grez-doiceau.be

f : [espacejeunes.grezdoiceau](https://www.facebook.com/espacejeunes.grezdoiceau)

Local : rue du Stampia, 70B (terrain de foot)

Téléphone : 010/86.76.27 ou 0472/96.67.59

Pack-Sport Découverte pour les enfants de 5 à 8 ans

Pour un développement harmonieux, nos jeunes enfants ont besoin de s'initier à différentes activités physiques et sportives. C'est pourquoi, en collaboration avec les clubs de la commune, le service des sports vous propose un pack de découverte et d'initiations sportives.

Le principe :

Une inscription donne accès à une ou deux activités différentes pendant 14 semaines (de septembre à décembre 2023).

Un second cycle sera organisé à partir du mois de janvier 2024.

Activités proposées :

Aïkido, Athlétisme, Basket-ball, Danse contemporaine, Danse et gymnastique rythmique, Escrime, Football, Judo, Karaté, Krav Maga, Minifoot, Taekwondo, Tennis de table, VTT, Wa Jiu Kiai et Yoga enfants.

Objectifs :

- Faciliter le bon choix dans une pratique sportive régulière.
- Enrichir l'environnement moteur et psychomoteur des enfants.

Infos et inscriptions :

www.sport.grez-doiceau.be

Guichet des Sports :

010/45.64.68 – sports@grez-doiceau.be



Salon des Sports et du Bien-Vivre édition 2023

Vous êtes à la recherche d'une activité sportive pour vous, votre famille ?

Venez rencontrer les responsables des clubs et des associations sportives de Grez-Doiceau ; venez assister à des démonstrations et tester l'une ou l'autre activité dans une bonne ambiance !

Au programme :

- Des arts martiaux, du fitness, des sports enfants, des sports de ballons, des sports de raquette, des activités sportives pour les aînés, des sports bien-être...
- Des animations pour les enfants (mur d'escalade, château gonflable) et une petite restauration.

Quand ? Le dimanche 3 septembre 2023 de 12h30 à 17h30

Où ? Au Hall Omnisports de Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 99.

Hall
Omnisports
Grez-Doiceau

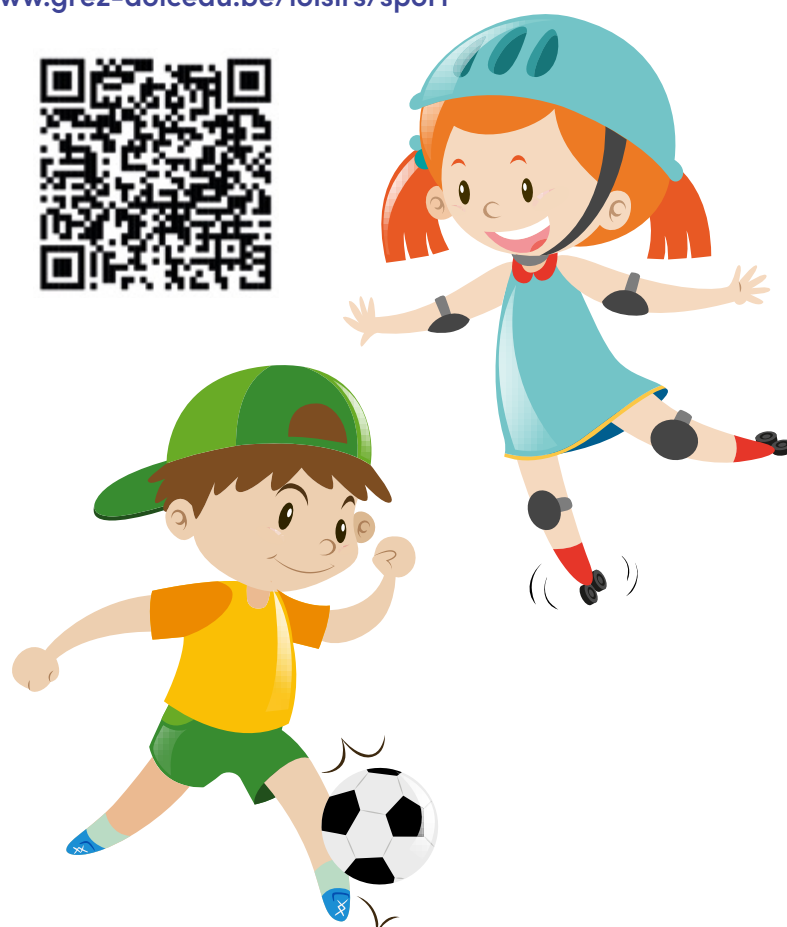
Stages sportifs

Congés scolaires 2023

À la recherche d'un stage pendant les congés scolaires pour vos enfants sur Grez-Doiceau ?

Vous trouverez de nombreuses informations sur site de la Commune :

www.grez-doiceau.be/loisirs/sport



L'Académie de Musique et des Arts de la parole



Envie de vous initier à la musique ou aux arts de la parole ? Poussez la porte de notre école.

Que vous soyez jeune ou moins jeune vous trouverez une formation adaptée à vos besoins et vos envies.

Domaine de la Musique

- **À partir de 3 ans :** atelier d'éveil musical (1 x 40 minutes).
- **Pour les enfants de 5 et 6 ans :** cours de formation musicale préparatoire (1 x 50 minutes).
- **À partir de 7 ans :**
 - **Cours de formation musicale :** 2 périodes de 50 minutes (pendant 5 années). Apprentissage du chant, du rythme, de la lecture et de l'audition.
 - **Cours d'instruments :** 1 période de 50 minutes (à condition de suivre le cours de formation musicale). Accordéon chromatique, alto, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, orgue, percussions, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle.
 - **Cours complémentaires :** chant d'ensemble (enfants et adultes, accessible sans la formation musicale), atelier rock, expression corporelle, histoire de la musique, ensemble instrumental, écriture-analyse, guitare d'accompagnement, musique de chambre.
- **Cours pour adultes (à partir de 14 ans) :** cours de formation musicale, 2 périodes de 50 minutes (pendant 3 années). Accès aux cours d'instruments comme les enfants, 1 période de 50 minutes (à condition de suivre le cours de formation musicale).

Domaine des Arts de la parole

Cours pour enfants (à partir de 8 ans) et cours pour adultes :

- **Cours de formation pluridisciplinaire :** apprentissage des différentes facettes du jeu théâtral, 2 périodes de 50 minutes.
- **Cours de déclamation :** apprentissage de textes (seul en scène, poésies, monologues...), 1 période de 50 minutes

Infos pratiques

Inscriptions du 20 juin au 7 juillet et du 22 août au 26 septembre sur rendez-vous !

Veuillez-vous munir de la carte d'identité de l'élève.

Paiement uniquement par Bancontact à l'inscription.

Tarifs :

- Moins de 12 ans : gratuit
- 12-17 ans : 89 €
- À partir de 18 ans : 221 €
exemptions et réductions possibles (étudiants, handicapés, chômeurs...).



Horaires et renseignements :

www.academie.grez-doiceau.be

Contact

Chaussée de la libération, 30 Grez-Doiceau

Tél. : 010/84.00.83 ou 010/86.07.09

Mail : academie@grez-doiceau.be

Les écoles gréziennes

La commune de Grez-Doiceau rassemble différentes écoles, maternelles et primaires, aux projets pédagogiques variés :

- École communale Fernand Vanbever ;
- École Saint-Jean-Baptiste à Nethen ;
- École Saint-Élisabeth à Archennes ;
- École Saint-Joseph-aux-Champs à Grez centre ;
- La Petite Source à Biez.

Nous vous invitons à les découvrir sur notre site internet www.grez-doiceau.be.



Les outils numériques : au secours ! ou au secours ?



Début des années 80, les séniors d'aujourd'hui voyaient arriver les « personal computers » mieux connus aujourd'hui sous l'acronyme « PC ». Alors qu'auparavant les ordinateurs trouvaient leur utilité essentielle dans les domaines techniques et scientifiques, cette époque voit l'arrivée progressive de l'informatique dans de très nombreuses pratiques professionnelles. Certains des aînés actuels y ont été embarqués et se souviennent de la vitesse à laquelle les machines et les logiciels évoluaient, obligeant à s'adapter chaque fois. D'autres n'ont pas été touchés, les trajets de vie sont tellement différents de personne à personne. Internet et le courrier électronique ont débarqué dans le public peu avant l'année 2000 permettant d'accéder à des informations du monde entier et de communiquer avec une facilité sans précédent !

Aujourd'hui, environ 25 ans plus tard, la technique numérique a explosé, elle atteint la plupart des activités du quotidien : opérations bancaires, documents administratifs électroniques, certificats légaux, recherche d'informations diverses, achats en ligne... La diffusion des ordinateurs et surtout l'apparition des smartphones et tablettes s'accompagnent de la création massive de logiciels de toute nature : réseaux sociaux, accès aux media, jeux, contenus musicaux, vidéo...

Ces progrès vertigineux, parfois inquiétants, laissent des personnes sur le côté. Les compétences nécessaires ne sont pas accessibles à tous, et parmi ceux-ci, nombre d'aînés. La méfiance est aussi un frein. Cependant, aujourd'hui, la fracture numérique

devient problématique dans la mesure où ces outils sont devenus incontournables.

Les outils numériques : au secours !!! ⁽¹⁾

Et pourtant, internet, les logiciels, la technologie auront leur rôle à jouer pour aider les aînés et autres personnes dont l'autonomie est diminuée. Bien sûr, rien, jamais, ne remplacera l'assistance humaine d'un proche ou d'un aidant professionnel. Cependant des aides plus performantes que le célèbre bouton d'appel « Allô, ici Madame Laurent à l'appareil », pourront voir le jour. Ce sera peut-être cette « lampe intelligente » décrite dans un article qui est tombé par hasard sous mes yeux. Cette lampe est un bel objet qui se présente comme un exemplaire normal, mais bourré de technologie : capteurs, radar, caméra, microprocesseur reliés à un logiciel performant. Lorsqu'une chute se produit, la lampe interroge vocalement la personne pour confirmer ou non une chute. Sans un « non » clair, la lampe alerte automatiquement la personne ressource. Elle détecte aussi si la personne se lève la nuit et déclenche un faible éclairage, etc.

Les outils numériques viendront-ils au secours des aînés pour mener une vie autonome aussi longtemps que possible, dans le respect de leur vie privée ?

Un nouveau cycle de formation aux outils numériques est en préparation pour septembre 2023.

La participation est gratuite.

| Intéressé-e ?

Ecrivez à ccca@grez-doiceau.be
ou téléphonez au **010/86.11.65**

⁽¹⁾ Le Conseil des aînés de Grez-Doiceau a organisé, en partenariat avec l'Espace Public Numérique de la Commune et son informaticien, un cycle de formation aux outils informatiques, allant des débuts sur internet jusqu'aux guichets électroniques, réseaux sociaux et achats en ligne, que ce soit sur PC, tablette ou smartphone. Une trentaine d'aînés y ont participé en tout ou en partie.

Valérie Magis,

scénariste de dessins animés

Comment te présentes-tu ?

Je suis la mère de trois enfants plutôt actifs. J'ai la chance de vivre de ma passion. Depuis toute petite, j'ai baigné dans les dessins animés car la TV était un peu notre baby-sitter. Adolescente, je voulais travailler dans ce domaine. J'ai même écrit à Disney pour savoir comment faire ! On m'a conseillé de faire des études de Romanes et j'y ai adoré la littérature jeunesse. Ensuite j'ai fait un Master européen en écriture et analyse cinématographique à l'ULB. J'ai eu la chance de faire un stage de 3 mois à Los Angeles dans une agence où j'ai dû lire 250 scénarios pour voir s'ils étaient bons !

Grâce à ce stage, j'ai trouvé du boulot chez Cartoon à Bruxelles, association européenne du film d'animation pour les professionnels. Pendant deux ans, je me suis occupée de l'organisation des séminaires européens. J'ai eu ainsi un contact privilégié avec des producteurs et des chaînes de télévision en quête de nouvelles séries. Pour info, une série d'animation comprend en général 52 épisodes de 7 ou 13 minutes, implique minimum trois partenaires et revient à +/- 7 millions d'euros. Ce prix exorbitant se comprend, entre autres, par le travail des "animateurs". Un junior fait 4,5 secondes d'animation par jour. Un senior en fait 8. Un métier d'avenir car il en manque en Belgique. Qu'on se le dise !

"Pour réaliser vos projets, osez demander, et vous aurez ou pas des réponses... mais faites les démarches. Bougez-vous !" C'est le message que je fais toujours passer à mes enfants.

Comment es-tu devenue scénariste ?

Mes contacts chez Cartoon m'ont aidée à démarrer. J'ai été engagée chez Noukie's, qui voulait créer son dessin animé. Engagée comme directrice de production, j'ai proposé mon scénario, « les couleurs du ciel », qui a séduit mon employeur et le public.

Comme auteur, vous devez contacter un producteur, lui présenter un concept bien ficelé, et c'est lui qui contacte les chaînes de télé. J'ai rencontré Didier Bruner, le producteur de Kirikou et de Ernest et Célestine. Bruner m'a fait monter à bord des équipes d'écriture sur Tchoupi et Martine. C'est ainsi que je me suis fait un nom.

En quoi consiste le métier de scénariste ?

C'est un métier qui peut prendre différentes formes.

On peut travailler à la commande. Il s'agit d'adapter une BD ou un livre. Le rôle du scénariste est alors d'écrire une "bible littéraire" qui comprend le fonctionnement de l'histoire, des personnages, des décors, et des obstacles qui permettront de faire les 52 épisodes de la série.

Le travail dans un pôle d'auteurs est plus créatif. Pour créer une série, il faut 8 scénaristes qui échangent sur le projet et proposent leurs scénarios au directeur d'écriture qui fera un lissage pour harmoniser les styles de chacun. Il y a deux modes de présentation : en 3D et interactif (cfr Dora qui

s'adresse aux spectateurs) et en 2D ce qui convient bien aux enfants qui regardent la TV. Comme la première saison de la série Ernest et Célestine sur laquelle j'ai travaillé.

Et puis il y a les projets personnels. C'est moi qui écris et vais trouver un producteur qui me fait travailler jusqu'à ce qu'il trouve que le scénario est suffisamment abouti pour démarcher les chaînes.

J'ai écrit "La grande rêvasion" où un enfant (petite majesté) doit monter sur scène mais n'ose pas. Il s'enferme dans une cage dorée et rencontre un oiseau. Le message : sortir de son confort pour découvrir des choses nouvelles. Autrement dit : "Sois libre mais pas naïf ! Ne sois pas prisonnier de tes peurs, et encore moins de celles des autres".

J'ai aussi écrit SamSam : tous ses copains ont déjà leurs pouvoirs mais pas lui... et ses parents craignent qu'il n'en ait pas... que se passerait-il alors ?

Je donne aussi des cours d'animation à l'IAD. Il est intéressant de voir les changements actuels au niveau des séries pour enfants. Aujourd'hui, on parle beaucoup de l'inclusion, de la parité garçon et fille comme héros, des différentes couleurs de peau... Moi, mon cheval de bataille, c'est la représentation du corps car il y a un problème avec les corps. Quand on s'adresse aux tout petits, on les représente très ronds, et pour les plus grands, trop élancés et minces. Or les enfants et les jeunes ont tendance à s'auto-regarder et à se comparer. Dans mes scénarios, je cherche à montrer des corps réalistes.

Je travaille pour le moment sur *Petit Malabar*, une série sur l'astrophysique ; sur *Gros lézard* à l'époque du Dévonien et sur *Idéfix*, une série sur fond romain de l'antiquité.

Je suis passionnée par ce métier car j'apprends plein de choses tous les jours.

Si tu avais une baguette magique, que changerais-tu à Grez-Doiceau ?

J'augmenterais fortement la fréquence des transports en commun.

Christine Henrard et Benoît Walckiers



Place aux Artistes / aux Jeunes

« Replacer l'expression, la créativité, le talent, les émotions, le réel et le lien entre individus dans l'espace public »

C'est possible cet été à Grez-Doiceau grâce à l'opération « Place aux Artistes » initiée pour la quatrième année par la Province du Brabant wallon. Cette année, nous lançons un partenariat qui ne peut qu'être gagnant : « Place aux Artistes » s'associe avec l'incontournable « Place aux Jeunes » !

L'évènement se tiendra du **17 au 20 août**, sous chapiteaux, sur le terrain à proximité de l'Espace Jeunes de Grez-Doiceau (rue du Stampia 70).

Nous vous avons concocté un programme entièrement gratuit qui ravira petits et grands : histoires contées, musique pour enfants et pour adultes, humoristes, clowns, grimage, live-painting et théâtre...

Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

À partager en famille ou entre amis, ces festivités sont l'occasion de vivre des moments forts entre Gréziens et tous ceux qui viennent découvrir notre belle commune.

Pour Place aux Artistes, la billetterie sera mise en place avant le mois de juillet (sur le site internet de la Commune de Grez-Doiceau), encore un tout petit peu de patience.

En attendant, voici déjà la programmation :

Jeudi 17 août :

Soirée spéciale humour (pour ados et adultes)

Bar et Foodtruck pendant toute la durée de l'évènement.

20h30 : Drôle de mouv' – scène de stand-up avec 5 humoristes et un maître de cérémonie

Vendredi 18 août :

Soirée spéciale concert (pour toute la famille)

Bar et Foodtruck pendant toute la durée de l'évènement.

17h30 : Waldisnerds (Nerds Brass Band) – Fanfare

19h : Sam McClean – Guitare-voix cover pop

21h : The Humphreys – Fanfare

Samedi 19 août : journée spéciale familles

Bar et Foodtruck (sucré et salé) pendant toute la durée de l'évènement.

14h : Les 4 pouvoirs magiques – Pièce de théâtre
– Conseillée de 5 à 9 ans

15h : Méli-Mélo de contes – De Myrtille – Conseillé de 3 à 7 ans

16h30 : Percu en folie – Spectacle musical interactif –
Conseillé de 3 à 12 ans

17h30 : Tété le clown – Tout public

18h30 : Transat – Concert de musique pour enfants

20h30 : The Tchat's – Concert de cover

Et, durant toute l'après-midi :

De 14h à 18h : live-painting/démonstration de graff par Boite Magik

De 15h à 18h : grimages pour enfants par Cécile Carlier et Gloria Magnette



Dimanche 20 août : Place aux Jeunes

Un bar à cocktails de fruits préparés par les jeunes de l'Espace Jeunes pendant toute la journée.

« Place aux Jeunes 2023 » prend ses quartiers pour une troisième édition de folie :

De 13h à 17h : Contest de skateboard, BMX et trottinettes avec Max Extrême

De 13h30 à 18h : Atelier découverte du cirque avec l'école de cirque du BW

De 13h30 à 18h : Atelier Graff avec la Boite Magik

De 14h à 18h : Tournoi de Street Soccer

L'ambiance musicale sera assurée comme les années précédentes par le grand Dj Riko de l'ASBL G-Move.

Diverses animations sont prévues telles que des jeux en bois, kicker, animations musicales entre 14h et 20h pour les jeunes de 10 à 20 ans.





Fêtes de Gastuche

Le samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet, le Comité des Fêtes de Gastuche organise les "Fêtes de Gastuche". Durant tout le week-end, profitez d'un programme varié et familial : châteaux gonflables, activités diverses pour enfants, concert, quizz musical, food trucks... Tout est prévu pour divertir petits et grands !

Plus d'infos et inscriptions au quizz :
www.fetesdegastuche.be

Vous organisez un évènement sur la commune de Grez-Doiceau ?

Vous avez besoin :

- d'une autorisation communale car votre évènement se déroule sur le domaine public ?
- de louer une salle ?
- de réserver du matériel ?

Autorisation communale :

Il est indispensable d'adresser votre demande au Collège communal afin d'obtenir l'accord pour l'organisation de votre évènement et l'occupation de la voie publique (si nécessaire).

Votre demande peut être envoyée :

Par courrier : Administration communale, à l'attention du Collège communal, place Ernest Dubois 1 à 1390 Grez-Doiceau

Par mail : info@grez-doiceau.be

Occupation de la voie publique :

Après avoir obtenu l'accord du Collège communal, il est indispensable d'obtenir un arrêté de police qui régisse les dispositions exceptionnelles à prendre.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec le service mobilité, par mail spoc@grez-doiceau.be ou par téléphone au 010/84.83.70

Louer une salle :

La Commune de Grez-Doiceau dispose de 4 salles communales disponibles à la location :

- Espace culturel à Nethen (évènements culturels ou associations)
- Salle communale à Pécrot
- Salle communale à Hèze
- Au Grez des Arts (exposition d'artistes ou d'artisans)

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site internet communal (rubrique salles communales). Vous pouvez également prendre contact avec le gestionnaire des salles, par mail salles@grez-doiceau.be ou par téléphone au 010/84.83.00

Prêt de matériel :

La Commune a la possibilité de prêter du matériel (tables, chaises, tentes, podium...).

Ce matériel est disponible **uniquement** pour les ASBL, les associations de fait ou d'intérêt public grésiennes et les organismes publics situés sur la Province du Brabant wallon, pour des évènements s'organisant sur le territoire de Grez-Doiceau.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec le service travaux, par mail travaux@grez-doiceau.be ou par téléphone au 010/84.83.54

● 16 juin

Comedy Spot – Kostia

Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines 1, à 20h30.

| www.comedyspot.be

● 18 juin

Marche Adeps de la fanfare de Nethen-Wez

5, 10, 15 ou 20 km. Départ Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines 1, ouvert de 8h à 18h.

| Tom Penxten **0476/62.05.26** ou tom.penxten@skynet.be

Concert Pop Folk – Anne J

Salle de Bossut, Place de Bossut 4a, ouverture des portes à 16h, concert à 17h.

Concert tout public, dès 10 ans. Prévente 10 €, sur place 12 €.

| Infos et réservations : hello@anne-j.com ou **0475/34.68.18**

● 20 juin

CCCA – Après-midi jeux de société

Salle de Pécrot, rue C.Bauwens 45 à 14h.

| Infos ou difficultés de déplacement : ccca@grez-doiceau.be ou **010/86.11.65**

● 24 juin

Repair Café

Maison de la Butte de Biez, rue du Beau Site 32 de 14h à 17h30.

| Danielle Rouffart-Stroobants **0473/41.09.09**
www.repairtogether.be
repaircafegrezdoiceau@gmail.com

Concert – Hills of Belgium

Le Coulleumont, rue des Moulins 10 à 20h.

| www.lecoulleumont.be

● 24 et 25 juin

Top Chap'

Au Petit Théâtre de Verdure, rue de Hamme-Mille 135 à Nethen à 15h.

| Lptv.nethen@gmail.com ou **0475/70.26.44**

● 25 juin

Inauguration de la sablière de Nethen – nouvelle réserve naturelle

Rue Tienne Vincent, de 10h à 16h.

| www.natagora.be

Fête au village Doiceau

● 30 juin

Fête de la Musique

Place Ernest Dubois à partir de 20h.

| www.grez-doiceau.be

Brocante de Cocrou

Rue de Bettinval et rue de la chapelle St Sébastien de 17h à 21h.

| Hervé de Schaezen **0476/70.97.90**

● 1 et 2 juillet

Fêtes de Gastuche

| www.fetesdegastuche.be

● 1, 2, 8 et 9 juillet

Top Chap'

Au Petit Théâtre de Verdure, rue de Hamme-Mille 135 à Nethen à 15h.

| Lptv.nethen@gmail.com ou **0475/70.26.44**

● 1 juillet

Concert

Atelier rock

Organisé par l'Académie de Musique et des Arts de la Parole. Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines 1, à 20h.



● 2 juillet

Rosie Volt – « La natür c'est le bonhür »

École de clown, Place G.Baugniet 1b, ouverture des portes à 14h30, spectacle à 15h. Tout public, dès 7 ans.

| www.rosievolt.com

● 3 juillet

Collecte de sang

Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines 1, de 16h à 20h.

| www.donneurdesang.be

● 18 juillet

CCCA – Tournoi de pétanque

Club de pétanque de Grez à 14h.

| Infos ou difficultés de déplacement : ccca@grez-doiceau.be ou **010/86.11.65**

● 19 juillet

Collecte de sang

Réfectoire de l'école communale, entrée via la chaussée de Jodoigne, de 15h à 20h.

| www.donneurdesang.be

● 5 août

Grande collecte de sang

École St-Joseph-aux-Champs, rue de la Sainte du Chêne 20, de 10h à 17h.

● 17 au 20 août

Place aux Artistes et Place aux Jeunes

Espace Jeunes, rue du Stampia 70.

| www.grez-doiceau.be

30 JUIN

FÊTE
DE LA
MUSIQUE

À GREZ-DOICEAU
PLACE ERNEST DUBOIS

**ANIMATIONS
DE RUE
DE 20H À 21H30**

20H : FUGÙ MANGO

21H15 : THE GREZ'Y BAND

21H45 : 98% MAXIMUM SOUL

23H15 : FEU D'ARTIFICE

23H30 : G-MOVE

www.grez-doiceau.be



Soutenu par
Le Brabant wallon

